

## CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

### FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

Cartographie de référence : carte élaborée par la DDTM consultable sur le [site internet](#)

#### Attention, remplir une fiche par demande de modification

#### Date de la demande :

#### Demandeur :

Nom, prénom : .....

Adresse (obligatoire) : .....

courriel : .....

téléphone : .....

#### Joindre une carte identifiant précisément le tronçon concerné et/ou identification des coordonnées géographiques :

point amont du tronçon : X = ..... m Y = ..... m

point aval du tronçon : X = ..... m Y = ..... m

#### Motivation de la demande (joindre des photos)

.....  
.....  
.....  
.....

#### Description du tronçon

Présence d'un lit marqué	OUI	NON	INDETERMINE
Présence d'un lit naturel à l'origine	OUI	NON	INDETERMINE
Caractéristiques du lit et de son substrat (1)			
Côte du fond de lit par rapport aux parcelles adjacentes (2)			
Présence d'un écoulement	OUI	NON	INDETERMINE
Caractéristiques de l'écoulement ( <b>précisez</b> )			
Présence de source	OUI	NON	INDETERMINE
Source intermittente	OUI	NON	INDETERMINE
Caractéristique de la source ( <b>précisez</b> )			
Invertébrés aquatiques : présence de larves d'insectes, de vers, d'insectes ou de mollusque.	OUI	NON	INDETERMINE
Écoulement d'eau en amont dans le bassin versant (3)	OUI	NON	INDETERMINE
Vallon sec hors épisode pluvieux	OUI	NON	INDETERMINE
Risque d'inondation en aval	OUI	NON	INDETERMINE
Présence d'ouvrages de protection	OUI	NON	INDETERMINE
Description des ouvrages de protection ( <b>précisez</b> )			
Surface du bassin versant intercepté			

**Commentaires libres :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Définitions associées à la fiche de demande de modification de la cartographie des cours d'eau**  
*(1) fond ou substrat différencié : est considéré comme substrat différencié une nature du fond du lit (galets, sables, graviers, vase) notablement distincte de la nature du sol et de la parcelle.*

*(2) berge: est considérée comme berge un dénivelé d'au moins 10cm entre le fond du lit et le niveau du sol de la parcelle*

*(3) continuité amont/aval: préciser si l'amont du tronçon observé répond aux critères de définition d'un cours d'eau et si l'aval de ce tronçon répond aussi à ces critères.*

**Pour davantage d'information sur :**

- les critères d'identification d'un cours d'eau
- l'organisation de la consultation sur la carte des cours d'eau
- l'entretien des cours d'eau

consultez le [portail de l'État dans le Var](#)

**Retourner la fiche renseignée, accompagnée d'un extrait de carte du tronçon concerné à :**

- par mail à [ddtm-coursdeau@var.gouv.fr](mailto:ddtm-coursdeau@var.gouv.fr)
- par courrier postal à Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX

**L'expertise de la demande de modification** sera assurée par la DDTM et l'ONEMA, assistés le cas échéant par un groupe d'expertise local.

Une réponse écrite par mail ou par courrier sera faite pour chaque demande.

---

*Réservé à l'administration :*

Date de réponse	Mode de décision		Décision
	Expertise SPE	Groupe d'expertise	